

Section 3.—Lois appliquées par les ministères fédéraux

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.

NOTA.—On peut se procurer le texte de ces lois en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à un prix variant de 10c. à \$1.50, selon le nombre de pages.

Ministère, année et chapitre	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre	Titre de la loi
Affaires des anciens combattants —† S.R.C. 1927		Agriculture —fin S.R.C. 1937	
157	Pensions, modifiée†.	30	Aliments du bétail, modifiée.
188	Établissement de soldats, modifiée.	40	Semences, modifiée.
1936	47 Commission d'assistance aux anciens combattants.	1938	32 Inspection et vente, modifiée.
1942	33 Terres destinées aux anciens combattants, modifiée.	1939	13 Fromage et fromageries, modifiée.
1944	19 Ministère des Affaires des anciens combattants.	25	Vente coopérative des produits agricoles, modifiée.
49	Assurance des anciens combattants.	34	Vente coopérative du blé, modifiée.
51	Indemnités de service de guerre, modifiée.	47	Animaux de ferme et leurs produits.
1945	35 Réadaptation des anciens combattants, modifiée.	50	Assistance à l'agriculture des Prairies, modifiée.
1946	34 Corps féminin de la Marine royale et le South African Military Nursing Service (Service sud-africain d'infirmières militaires) (Prestations).	1942	10 Réduction des emblavures, modifiée.
36	Prestations aux anciens combattants alliés.	1944	29 Soutien des prix agricoles, modifiée.
43	Pensions et allocations de guerre pour les civils.	1945	24 Industrie des produits de l'étable.
52	Prestations de service de guerre pour les pompiers.	1947	10 Produits agricoles (annuelle), modifiée.
64	Prestations de service de guerre destinées aux agents spéciaux.	1948	61 Utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes.
66	Prestations de service de guerre pour les surveillants.	1949	16 Organisation du marché des produits agricoles.
75	Allocations aux anciens combattants†.		
Affaires extérieures — S.R.C. 1927	65 Ministère des Affaires extérieures, modifiée.	Archives publiques S.R.C. 1927	8 Archives publiques.
Agriculture — S.R.C. 1927	4 Ministère de l'Agriculture.	Assurance — S.R.C. 1927	23 Assurance du service civil.
5	Produits antiparasites en agriculture, modifiée.	28	Compagnies de prêt, modifiée.
6	Épizooties, modifiée.	29	Compagnies fiduciaires, modifiée.
25	Installations frigorifiques.	135	Prêteurs d'argent (relève du ministre des Finances. Le département des Assurances n'applique pas régulièrement la présente loi, mais celle-ci est énumérée maintenant sous ce département à cause de ses rapports indirects avec la loi des petits prêts).
36	Code criminel, art. 235, par. de course, modifiée.	179	Revenus de guerre, loi spéciale, partie III, modifiée. Taxes sur les primes d'assurance.
45	Industrie laitière, modifiée.	213	Liquidations (compagnies d'assurance), (en partie).
47	Insectes destructeurs et autres fléaux, modifiée.	1932	45 Département des assurances.
61	Stations agronomiques, modifiée.	46	Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.
69	Engrais chimiques, modifiée.	47	Compagnies d'assurance étrangères.
77	Viandes et conserves alimentaires, modifiée.	1939	23 Petits prêts.
80	Fruits.		
1932	49 Généalogie du bétail.	Auditeur général — 1931	27 Revenu consolidé et vérification.
1933	26 Inspection du foin et de la paille.		
1935	23 Rétablissement agricole des Prairies, modifiée.		
62	Fruits, légumes et miel.		

† La loi des pensions est appliquée par la Commission canadienne des pensions, et celle des allocations aux anciens combattants, par la Commission des allocations aux anciens combattants.